

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2023 à la salle du Conseil Municipal de la mairie

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

DECHOZ Pierre, BEZIRARD Lionel, LOUNES Arlette, LEMONNIER Mélie, PETIT René, BOUELLE Alain, BOUQUERET Maryline, DESHAYES Nicolas, SEBBAN Marc, SERY Marie, WACHEUX Cécilia, WALLECAN Philippe

Pouvoirs : COULETTE Lucie donne pouvoir à SERY Marie  
PETIT Yannick donne pouvoir à SEBBAN Marc

VAILLANT Catherine, absente excusée

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre DECHOZ, Maire  
Le Conseil municipal choisit pour secrétaire de séance : Cécilia WACHEUX

## Approbation du compte rendu de la séance du 23/01/2023

### 1. Vote du compte administratif 2022 de la commune

Le compte administratif 2022 peut se résumer ainsi :

#### **Section de fonctionnement**

Recettes : 702606,40

Dépenses : 791711,29

**Soit un déficit de 89104,89**

#### **Section d'investissement**

Recettes : 433401,91

Dépenses : 288073,60

**Soit un excédent de 145328,31**

### 2. Approbation du compte de gestion de la trésorerie

### 3. Affectation des résultats de l'exercice 2022

Excédent à reporter ligne 001 recettes d'investissement : 122646,85

Excédent à reporter ligne 002 recettes de fonctionnement : 267670,38

### 4. Vote des 3 taxes

Monsieur le maire propose de voter les 3 taux de taxes suivants

|                                    | TAUX 2022 | TAUX 2023 |
|------------------------------------|-----------|-----------|
| Taxe foncière bâti                 | 46,26%    | 46,26%    |
| Taxe foncière non bâti             | 57,05%    | 57,05%    |
| Taxe foncière résidence secondaire | 17,48%    | 17,48%    |

#### **Accord du CM**

### 5. Vote de l'attribution des subventions aux associations

FLEP VANDRIMARE

6 000

CROIX ROUGE FLEURY/CHARLEVAL

200

ANCIENS COMBATTANTS VANDRIMARE

250

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| CENTRE DE LOISIRS VANDRIMARE          | 21 000   |
| SEJOURS EDUCATIFS COLLEGE/LYCEE       | 150      |
| RESTO DU CŒUR LOUVIERS                | 100      |
| ASVA FLEURY/ANDELLE                   | 250      |
| ANDEL HANDICAP                        | 100      |
| FCPE COLLEGE FLEURY/ANDELLE           | 70       |
| ANDELLE NATATION                      | 100      |
| ANDELLE RANDONNEE                     | 50       |
| OUTIL EN MAIN                         | 100      |
| VIEUX SEGMENTS                        | 100      |
| SPA                                   | /        |
| ASSOCIATION DES COUREURS DE L'ANDELLE | 50       |
| AMICALE DES SAPEURS POMPIERS          | 50       |
| SOURCE ANDELLE                        | 100      |
| CFA VAL DE REUIL                      | 230      |
| RASED                                 | 100      |
|                                       | = 29 000 |

**Accord du CM**

**6. Vote des participations aux syndicats**

Sur proposition de Monsieur le maire :

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| SRP Vandrimare Bourg Beaudouin | 217000 |
| Conservatoire de Charleval     | 1 500  |
| Classe Ulis                    | 1 500  |

**Accord du CM**

**7. Vote du budget primitif 2023 de la commune**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

En section de fonctionnement :

|          |        |
|----------|--------|
| Recettes | 968559 |
| Dépenses | 968559 |

En section d'investissement :

|          |           |
|----------|-----------|
| Recettes | 326174,45 |
| Dépenses | 326174,45 |

**Accord du CM**

**8. Travaux d'entretien à l'église**

Des travaux d'entretien de l'église sont nécessaires. Ils concernent le nettoyage des déjections des pigeons dans la partie haute et la réalisation de cache-moineaux, le remplacement de plusieurs vitrages et la mise aux normes de plusieurs équipements électriques.

Des entreprises ont été contactées et des devis demandés.

Monsieur BEZIRARD, 1<sup>er</sup> adjoint, responsable de la commission Travaux, propose de constituer un dossier et de retenir les devis estimatifs suivants :

- Nettoyage des déjections : Entreprise ERHYG  
Pour un montant de 4917€ HT SOIT 5900,40€ TTC
- Réalisation de cache-moineaux : Entreprise LONGER Sébastien  
Pour un montant de 8 558€ HT
- Vitrierie : Entreprise DUTHEIL

Pour un montant de 2981€HT SOIT 3577,20€TTC

- Electricité : Entreprise SYNERG 'ELEC  
Pour un montant de 4434€ SOIT 5320,80€TTC

Pour un montant total de 20890€ HT soit 23356,40€TTC

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du département au titre de « Mon village, mon amour » 30% du financement.

### **Accord du CM**

#### **9. Travaux au restaurant scolaire – Pose d'une VMC**

Suite aux travaux de rénovation énergétique du restaurant scolaire, il convient de procéder à une installation d'une ventilation mécanique contrôlée afin de renouveler l'air en permanence.

L'entreprise SYNERG ELEC propose un devis de 9252,30€ HT soit 11102,76€TTC

Sur cette opération, la commune sollicitera le fonds de concours de 3000 EUROS offert par la CDCLA ainsi que les certificats d'économie d'énergie proposés par le SIEGE pour un montant de 379,84€.

#### **10. Travaux au bâtiment technique**

Afin d'améliorer le cadre de vie des employés communaux et participer à la rénovation énergétique du bâtiment technique, Monsieur le Maire propose de remplacer les appareils de chauffage des vestiaires, bureaux et du réfectoire par des radiateurs économes en énergie, les luminaires existants par des éclairages LED ainsi qu'une mise aux normes de l'électricité.

Il présente un devis de l'entreprise SYNERG ELEC pour un montant de 6717,80€HT soit 8061,36€TTC

Il précise qu'il sera fait appel au fonds vert porté par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires pour subventionner l'opération.

#### **11. Protection sociale complémentaire : volet santé**

Une convention de participation pour la protection sociale complémentaire du personnel, sous la forme d'une couverture santé à destination des agents qui en auront exprimé le souhait a été conclue par l'intermédiaire du CDG 27.

Il convient de fixer le montant de la participation employeur.

Monsieur le Maire propose une participation d'un montant de 15 euros mensuel.

#### **12. Protection sociale complémentaire : volet prévoyance**

Maintien de salaire

Une convention de participation pour la protection sociale complémentaire du personnel, sous la forme d'une couverture santé à destination des agents qui en auront exprimé le souhait a été conclue par l'intermédiaire du CDG 27.

Il convient de fixer le montant de la participation employeur.

Monsieur le Maire propose une participation d'un montant de 10 euros mensuel.

Correctif : veuillez noter que contrairement à ce que Monsieur le Maire a annoncé tous les personnels titulaires et non titulaires sont concernés.

### **Questions diverses :**

ARS : Nomination d'un référent sanitaire- Madame Maryline BOUQUERET est élue

Syndicat d'assainissement : un arrêté préfectoral de mise en demeure de réaliser les travaux nécessaires à la mise en place d'une nouvelle station de traitement des eaux usées pour la station de Vandrimare avant le 31 décembre 2024 a été promulgué le 20 février 2023.

CDCLA : coopération avec la commune/proposition d'équiper les communes de 2 barrières de protection munies d'un panneau route barrée – fonds de concours de 3000€ destinés à accompagner les communes dans leur projet – élaboration du site internet en cours/prévision de mise en route courant juin

Avis d'enquête publique pour la protection de l'environnement de la SAS ONDULYS ANDELLE : on retiendra que l'entreprise a pour projet de rapatrier progressivement l'ensemble des activités du site de Fleury/Andelle sur le site de l'ancienne papeterie d'Alizay. L'arrêt définitif des activités de l'usine de Fleury est projeté fin 2025 début 2026.

**La séance est levée à 20h45**